

**Association des  
Salésiennes et des Salésiens  
Coopérateurs de don Bosco**  
Province de Belgique Sud

Histoire

des

Salésiens Coopérateurs



*« L'œuvre des Coopérateurs  
Se répandra dans tous les pays...  
La main de Dieu la soutient!  
Les Coopérateurs seront  
Les promoteurs  
De l'esprit catholique.  
Ce sera de ma part  
Une utopie,  
Mais je la maintiens ! »*

Don Bosco

*“Etre SALESIENNE COOPERATRICE ,  
SALESIEN COOPERATEUR  
de DON BOSCO  
n'est pas appartenir à un mouvement en plus,  
mais être conscient de vivre un style de vie  
qui colore toutes les actions du quotidien  
et qui s'affine tous les jours...!”*

# Histoire des Coopérateurs salésiens

*« L'œuvre des Oratoires, entreprise en 1841, trouva dès son début de pieux ecclésiastiques et des laïcs pleins de zèle qui lui vinrent en aide pour cultiver la moisson, dès lors abondante, des jeunes gens exposés au danger de se perdre. Ces Collaborateurs ou Coopérateurs ont toujours été le soutien des bonnes œuvres que la Providence nous confiait... »*

*Turin, le 12 juillet 1876,  
Jean Bosco, prêtre.*

Ainsi débutait le précieux texte écrit personnellement par Don Bosco pour les Coopérateurs. Il est rapporté dans sa rédaction originale et définitive avec la division primitive en chapitres et paragraphes, tel qu'on peut la tirer des archives de la Congrégation 133 – Coopérateurs, 2(5) dans le livre du P. AUBRY, intitulé « Une vocation concrète dans l'Eglise : le Coopérateur salésien ».

A part le langage quelque fois hors d'usage et les dispositions variées de l'Eglise sur les indulgences, les Règles conservent toute leur actualité et n'ont rien perdu – à un siècle de distance – de leur fraîcheur et de leur clarté de langage.

Pour comprendre mieux l'origine des coopérateurs, il faut retourner brièvement aux événements qui marquèrent la vie de Don Bosco..

- Jean BOSCO est né en l'an 1815 à Morialdo, bourg de Castelnuovo d'Asti. Sa mère s'appelait

Marguerite OCCHIENA, son père, François. C'étaient des paysans. Il avait deux frères : Antoine, né d'un premier mariage et Joseph. Li était le cadet de la famille. Vivaient avec eux leur grand-mère et deux valets de ferme.

- En 1817, Jean perd son père et la même année, une extrême sécheresse sévit dans le pays, d'où la famille... Il est donc en contact permanent avec la pauvreté et le dur labeur des champs.
- En 1824, Jean va à l'école malgré l'opposition de son frère Antoine. Sa mère a été pour lui jusqu'ici une admirable éducatrice chrétienne. Il est avide d'apprendre. Il a son premier songe.

*« Vous m'avez demandé plusieurs fois à quel âge je commençai à m'occuper des enfants. A dix ans, je faisais ce que me permettait ma jeunesse. Cela ressemblait fort à un patronage. Ecoutez : j'étais encore bien petit que j'étudiais déjà le caractère de mes compagnons. Je n'avais qu'à fixer quelqu'un en face et, le plus souvent, je lisais sur son visage es projets qu'il nourrissait. En conséquence, j'ai été très aimé et redouté des gars de mon âge. C'était à qui me choisirait comme arbitre ou comme ami. Pour ma part, je faisais du bien à tout qui je pouvais, du mal à personne. Mes compagnons m'aimaient, m'aimaient beaucoup pour que si une querelle venait à éclater, je prenne leur défense. C'est que, malgré ma petite taille, j'avais assez de force et de courage pour en imposer à des gaillards plus âgés que moi au point que, s'il*

*s'élevait une contestation, une dispute ou une bagarre quelconque, j'étais tout désigné pour arbitrer le litige et chacun acceptait de bonne grâce le jugement que je portais... »*

- En 1826, année de sa première communion. Rencontre avec Don CALOSSO - au retour d'une mission – à qui il fait part de son désir d'être prêtre, ses difficultés d'étudier par la faute d'Antoine qui n'en comprenait pas l'utilité.
- En 1828, la famille se sépare. Jean part étudier et travaille chez un tailleur, apprend le chant grégorien, entraîne toujours avec lui des compagnons et fonde avec eux la « Joyeuse Union » où n'étaient admis que ceux qui durant l'année s'étaient faits remarquer par leur bonne conduite. Il devient ensuite garçon de café et liquoriste. Il perfectionnait aussi le chant, la musique, la déclamation, le petit théâtre, les cartes, tarots, billes, échasses, sauts, courses,... Sa mémoire était prodigieuse, il connaissait par cœur une grande partie des classiques, surtout des poètes : Dante, Pétrarque, LE Tasse,... faisait des tours de prestidigitation. Tout était sujet pour lui à saine distraction qui empêchait d'autres à penser ou faire mal.
- En 1834, il prend la décision d'embrasser l'état ecclésiastique et se donne une règle de vie : abandonner tous les spectacles, pratiquer une vie tempérée dans le boire et le manger et une vie

retirée, et de ne prendre que le nombre d'heures de repos nécessaires à sa santé, etc. Départ pour le séminaire.

- En 1839, Jean Bosco reçoit la tonsure avec les quatre ordres mineurs.
- En 1840, il reçoit le sous-diaconat.
- En 1841, son ordination a lieu à Turin le 5 juin 1841. Un choix est à faire : soit un emploi officiel avec des honoraires, ou le « CONVITTO » école de haute théologie et de pastorale.

#### QUE FIT DON BOSCO DE 1834 A 1841 ?

- a) Son souci premier : étudier le plus possible.
- b) Il est souvent mis à de rudes épreuves morales internes, lui, le meneur, celui qui sait animer les foules, et le respect d'un habit qu'il veut honorer.
- c) Il veut lutter contre la « bonne situation » du prêtre de l'époque, partagé entre le véritable service au Seigneur (voulue par son éducation première) passant par l'amour et le respect des autres, et le bien-être d'une vocation et d'en tirer quelque gloire.
- d) Pendant ses études, il s'est fait une foule d'amis par sa participation aux jeux pendant les récréations.
- e) Il a étudié la langue hébraïque, le français, le grec en plus du latin et de l'italien.
- f) Il a pratiqué le bénévolat, il connaissait plusieurs métiers qu'il a mis au service de ses condisciples.

g) Les vacances pour lui signifiaient la reconduction de ses premiers patronages d'enfants : amuser sainement, enseigner la parole de Dieu et instruire.

Au Convitto, des exemples à suivre : la visite des prisons, des hôpitaux, des chaires, des instituts de bienfaisance, des malades à domicile, des palais et des chaumières des pauvres. Son émotion est profonde devant cette foule de jeunes de 12 à 18 ans, réduits au désœuvrement privés de pain spirituel et temporel. Ils sortaient de prison nantis de bonnes résolutions et y revenaient aussi vite. Comment faire ?

*«Pas plutôt installé au Convitto de Saint François, je me vis harcelé par une troupe de jeunes qui me suivaient par les rues et les places jusqu'en la sacristie de l'église de l'Institut... »*

Le premier en amenant un deuxième, on imagine facilement le rapide débordement de Don Bosco devant cette foule de jeunes gens qui s'adressaient à lui. Quoi de plus naturel pour lui que de se tourner vers ses amis les plus dévoués, prêtres séculiers théologiens et laïcs, pour entourer au mieux ces patronages naissants et comme il avait l'esprit pratique et l'expérience passée de l'organisation, dans son esprit, s'est créée la vision de cette possible union « de gens de bien au service des jeunes ».

Don Bosco a dit et écrit plusieurs fois qu'à l'époque de la promulgation de leurs Règles, les Coopérateurs faisaient déjà histoire depuis 1841 et que de ceux-ci et

avec eux était venu tout le reste, y compris la Congrégation Salésienne elle-même.

*« L'histoire des coopérateurs, expliqua le Saint, remonte à 1841, lorsqu'on commença à rassembler les garçons pauvres et abandonnés de la ville de Turin... Pour s'acquitter des charges nombreuses et variées, plusieurs messieurs s'unirent par leur travail personnel et leur bienfaisance ; ils soutenaient l'œuvre dite des Patronages. Ils prenaient le nom de la charge qu'ils remplissaient, mais en général, on les appelait bienfaiteurs, promoteurs et aussi coopérateurs de la Congrégation de Saint François de Sales. LE Supérieur de ces patronages et donc des Coopérateurs était le prêtre Jean Bosco qui, agissant en tout sous la direction et l'autorité de l'Archevêque... »*

Don Bosco poursuit en disant qu'en 1858, « La Congrégation a été divisée en deux catégories ou plutôt en deux famille, à savoir : la Pieuse Société de Saint François de Sales, composée des Salésiens avec des vœux, et de l'Union ou Congrégation de Saint François de Sales, composée des « Externes » qui, continuant à vivre au milieu, au sein de leur famille, continuent à promouvoir l'œuvre des Oratoires comme promoteurs ou coopérateurs mais toujours dépendant de leurs confrères et unis à eux dans le travail pour la jeunesse pauvre. »

Il ne faut pas oublier de se remettre dans le contexte de l'époque, les jeunes abandonnés ou non étaient avides de savoir. Les essais de cours du dimanche



étaient avantageux, mais ne suffisaient pas. Vinrent alors les cours du soir et cela demande une organisation formidable. Don Bosco donnait des leçons gratuites d'italien, de latin, d'arithmétique moyennant l'engagement à venir l'aider à enseigner le catéchisme et à assurer les cours du dimanche et du soir. Il put avoir parmi les premiers élèves du Convitto : CORIASCO, devenu patron menuisier, VERGANO, devenu négociant en passementerie, DELFINO, professeur, MELANORRE Antoine, devenu droguiste, son frère Jean, pâtissier, FERRERO, courtier, son frère Pierre, typographe, PIOLA, menuisier. Puis vinrent se joindre à eux : GAGLIARDI, quincailler, FINO, même profession, RITNER, orfèvre, et d'autres... C'est à 7 laïcs catholiques convaincus qu'il proposa de constituer une Pieuse Union provisoire sous la protection de St François de Sales.

On sait comment Don Bosco, sans en avoir l'air et sans manifester son dessein, cherchait parmi les coopérateurs certains d'entre eux, des jeunes, pour se les lier définitivement à lui en une communauté religieuse, détournant avec bonhomie la curiosité de qui voulait savoir s'il avait cette intention-là, en disant : « Et si j'avais ce projet ? » A qui lui demandait quel uniforme il leur aurait donné, il disait : « la vertu » et comme ce dernier insistait : « je les enverrai en bras de chemise comme les aide-maçons ».

Lorsque le projet commença à se réaliser, voici un problème qui surgit : comment garder les deux catégories de collaborateurs internes et externes ? La division entre les deux catégories commença la même

année lorsque l'Archevêque de Turin accorda à Don Bosco l'autorisation de procéder à la vêtue cléricale des quatre premiers jeunes gens qui commencèrent à vivre avec lui, en suivant les cours au séminaire. Pour les Salésiens internes qui étaient en train de devenir l'axe de sa congrégation Don Bosco adapta des règles inconnues, mais il se préoccupa de ne pas exclure les externes ; c'est ainsi que naquit le fameux chapitre XVI par lequel Don Bosco disait que les Constitutions étaient uniques pour les internes et les externes, mais qu'il fallait pour ces derniers les adaptations nécessaires à leur condition particulière, de façon à ce qu'ils puissent, tout en vivant dans le monde, dans leur propre maison, au sein de leur propre famille... appartenir à notre Société.

C'est seulement en février 1864 qu'il put transmettre le dossier à Rome avec le fameux chapitre sur les externes. La Congrégation romaine des Evêques et Réguliers n'avait jamais eu à examiner pareil projet, qui ne rentrait dans aucun des cadres juridiques alors établis pour la vie religieuse. Elle le fit savoir à Don Bosco : « On ne peut approuver que des personnes étrangères au Pieux Institut y soient inscrites par mode d'affiliation. »

Don Bosco se défendit : « Presque toutes les Congrégations ont des tertiaires... On demande donc humblement que ce chapitre soit approuvé, sinon dans le texte, au moins en appendice à la fin des Constitutions ».

De fait, dans le texte présenté trois ans plus tard, en 1867, le chapitre sur les membres externes était

simplifié, retouché et mis en appendice, mais son contenu est intact. Don Bosco le maintint dans toutes les éditions suivantes jusqu'à l'avant dernière, le 30 décembre 1873.

Mais les Consultants veillaient ! Le P. BIANCHI, O.P. demanda qu'il ne soit plus question d'affiliation, même en appendice. Et ce déjà depuis le 9 mai... !

C'est ainsi que le 3 avril 1874, les Salésiens eurent leurs Constitutions et que les Coopérateurs ne l'eurent pas.

En septembre 1874, quatre mois après la suppression du chapitre WVI, Don Bosco têtue, parla de la Règle de l'Association Salésienne qu'il pensait fonder. Il reçut un accueil froid, plusieurs Supérieurs et Directeurs avancèrent même des oppositions. Il répondit : « Vous n'avez pas compris ma pensée, mais vous verrez qu'elle sera le soutien de notre Pieuse Société. Réfléchissez bien et nous en reparlerons... » Il est un fait que, une fois approuvées les Constitutions sans les Salésiens externes, Don Bosco rédige en 1875 le troisième projet intitulé : « Association de bonnes œuvres », où pour la première fois, il insère le petit chapitre, le 2<sup>ème</sup> : CONGREGATION SALESIENNE, « définitivement approuvée » comme lien stable d'union « à ceux qui adhèrent à l'Association Salésienne », c'est à dire aux Coopérateurs.

Ayant présenté ce 3<sup>ème</sup> projet à Pie IX, il reçut de vive voix l'approbation et les éloges ; mieux, répondant à sa

requête, le Pape publia le 30 juillet de la même année, le bref « Supplices Nobis » par lequel il accordait à la Congrégation Salésienne les faveurs extensibles aussi « aux insignes bienfaiteurs de la Société comme s'ils étaient des tertiaires ».

## 1876 - PROJET DEFINITIF

Don Bosco a encore modifié les Règles en leur donnant le titre définitif de « COOPERATEURS SALESIENS, ou moyen pratique de se rendre utile à la société en favorisant les bonnes mœurs » Le 3 février, il présenta aux Directeurs les Règles et annonça qu'il pensait à un tiers-ordre de femmes à agréger aux Filles de Marie Auxiliatrice. S'étant rendu à Rome, il présenta au Pape, au cours de l'audience du 15 avril, avec les lettres de recommandations de certains évêques, une supplique pour obtenir les faveurs spirituelles pour les Salésiens et les Coopérateurs qui « cultivent la même moisson que les Salésiens et consacrent leurs fatigues à la religion, spécialement à l'œuvre des Oratoires ; » Pie IX lut les Règles, discuta avec le Saint, le loua, mais désapprouva l'exclusion des femmes. « Pourquoi, dit-il, n'agrégez-vous pas aussi à cette œuvre les Coopératrices ? Les femmes ont toujours eu une part principale dans les bonnes œuvres, dans l'Eglise, dans la conversion des peuples. Elles sont bienfaitrices, entreprenantes dans le soutien des bonnes œuvres plus que les hommes, et cela par inclination naturelle. En les excluant, vous vous priveriez de l'aide la plus grande ».

Don Bosco revit le texte d'après les indications du Pape et le 4 mai, il en présenta au Saint-Père la rédaction définitive : la cinquième !

Le Pape répondit par un Bref : 'Cum sicuti relatum est » du 8 mai 1876, par lequel on accordait des faveurs spirituelles non pas aux Salésiens, mais à ceux qui composaient l'Association ou Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens, canoniquement instituée.

Le 5 septembre 1877, Don Bosco réunissait à Lanzo le premier Chapitre Général de la congrégation Salésienne, qui traita des Coopérateurs dans la 4<sup>ème</sup> conférence générale, d'après un canevas préparé par Don Bosco lui-même : il appelait l'Association « Ame de la Congrégation ».

Depuis lors, les successeurs de Don Bosco, Don Rua de 1880 à 1910, Don Albera de 1910 à 1921, Don Rinaldi de 1922 à 1931, Don Ricaldone de 1932 à 1952, Don Zigiotti de 1952 à 1965, Don Riceri de 1965 à 1978, ont vécu les étapes fort diversifiées dans la vie des Coopérateurs. On a constaté une incompréhension de ce qu'avait voulu Don Bosco à l'origine de son idée. L'avènement des laïcs dans l'Eglise ne fut précisé que par le Concile Vatican II. On comprend que la pensée de Don Bosco précurseur de cette idée un siècle auparavant n'ait pas été comprise dans son entièreté. La facilité avec laquelle on s'inscrivait dans nos pays du Nord de l'Europe à la Pieuse Union des Coopérateurs, la situation économique d'après les deux guerres et les malheurs qu'elles ont engendrés, ont

plutôt porté vers la bienfaisance envers l'Ouvre Salésienne, d'où la confusion entre Coopérateurs et Bienfaiteurs.

Entre temps, il y eut de grands congrès internationaux : Bologne en 1895, Buenos-Aires en 1900, Turin en 1903, Lima et Milan en 1906, Santiago du Chili en 1909, Sao Paulo au Brésil en 1920, Buenos-Aires en 1924, Turin en 1926, Bogota en Colombie en 1930.

En 1947, Don Ricaldone pense que le temps de la relance est arrivé, surtout après le désordre de la seconde guerre mondiale et l'attention de l'Eglise et du Pape pour l'apostolat des laïcs et de reprendre les grandes lignes du Congrès de 1930.

Le document dans la perspective conciliaire de *Lumen Gentium* sur les laïcs, le décret *Apostolicam Actuositatem*, ont contribué à sensibiliser les Salésiens sur l'idée qu'avait eue Don Bosco pour les Coopérateurs. Le Concile Vatican II fit le reste auprès de leurs frères Salésiens. Le sentiment de Don Bosco à ses Directeurs : « Vous ne m'avez pas compris... » doit être un motif suffisant pour aller de l'avant.

Les Règles ont été remises à jour, suivant notre langage actuel, expérimentées. Le Congrès Mondial de 1976 à l'occasion du Centenaire, apporta toute la lumière voulue sur la suite de l'Association, et le dernier Chapitre Général approuva les souhaits exprimés lors du Congrès. Don Bosco a voulu une

UNION COMPLETE entre tous les Salésiens internes et externes et pour que cette unité subsiste, une organisation est nécessaire pour conserver l'esprit.

Que sa pensée pour nous Salésiens Coopérateurs ou Coopérateurs Salésiens de Don Bosco, se réalise et que nous soyons véritablement « L'Ame de la Congrégation ».

*Note importante : Retracer en quelques lignes l'histoire complète des Coopérateurs n'est pas possible. Elles résument donc l'essentiel. Ces notes succinctes ont été tirées du Colloque de Fribourg en 1974 – Congrès Mondial de 1976 (rapport de Don Ranieri - « Une vocation concrète dans l'Eglise : le Coopérateur Salésien » de Don Aubry – « Souvenirs autobiographiques » de Don Bosco.*

JeanThibaut (non daté)  
salésien coopérateur  
(11 octobre 1932 - 30 octobre 2001)

à visiter : [Jean, salésien coopérateur de Don Bosco](#)

**LES LAICS ONT UN ROLE ESSENTIEL  
DANS L'EGLISE, PEUPLE DE DIEU ...**

*Dans l'esprit de Don Bosco,  
le coopérateur exerce son apostolat  
en premier lieu dans les tâches quotidiennes:*

- *en famille*
- *dans le mariage*
- *dans son milieu de vie*
- *dans la réalité sociale*

*Il s'efforce de réaliser  
dans les conditions ordinaires de la vie,  
l'idéal évangélique  
de l'amour de Dieu et du prochain.*

*Il le fait, animé par l'esprit salésien,  
accordant en toute occasion,  
une attention privilégiée aux jeunes en difficulté.*

*S'engager comme coopérateur,  
c'est répondre à la vocation salésienne  
en assumant de vivre l'Évangile  
d'une manière spécifique,  
· en participant à la mission de l'Église locale  
et en communion avec la Famille Salésienne.*